



Auto-évaluation sur les **VACCINATIONS**



Commission Qualité Aquitaine
pour la Pharmacie d'Officine

L'équipe officinale et la vaccination

1 Avez-vous organisé une réunion avec l'équipe pour présenter les avantages et inconvénients de la vaccination ? Oui Non

2 Etes-vous ainsi que votre équipe persuadés du bien-fondé de la vaccination ? Oui Non

3 Avez-vous préparé un argumentaire à l'aide des recommandations officielles pour permettre à l'équipe d'être capable de :

- convaincre toute personne qu'en se vaccinant elle se protège ainsi que son entourage et tous ceux qu'elle croise ? Oui Non
- répondre aux questions du patient ? Oui Non

4 Vous assurez-vous que l'équipe a bien intégré cet argumentaire ? Oui Non

5 Favorisez-vous la vaccination de l'équipe (remise du vaccin antigrippal...) ? Oui Non

6 L'équipe connaît-elle la liste actualisée :



- des vaccins obligatoires ? Oui Non
- des vaccins recommandés ? Oui Non

7 L'équipe connaît-elle les types de vaccins et leurs adjuvants ? Oui Non

8 L'équipe connaît-elle les principales contre-indications à la vaccination ? Oui Non

9 L'équipe dispose-t-elle :

- du dernier calendrier vaccinal pour les enfants ? Oui Non
- du dernier calendrier vaccinal pour les adolescents et adultes ? Oui Non

- 10 L'équipe dispose-t-elle :
- du dernier tableau de rattrapage des vaccinations recommandées de base pour les enfants à partir de un an, les adolescents et les adultes jamais vaccinés ([tableau 4.3 du calendrier des vaccinations 2019 du ministère de la santé \(page 49\)](#))?
 - du dernier tableau des vaccinations des adultes en milieu professionnel ([tableau 4.5 du calendrier des vaccinations 2019 du ministère de la santé \(page 52\)](#))?
 - d'une documentation à jour des vaccinations des immunodéprimés et aspléniques ([§2.18.1 du calendrier des vaccinations 2019 \(page 36\)](#))?
 - d'une documentation à jour des vaccinations pour les voyageurs (www.mesvaccins.net)?
- 

- Oui Non
- Oui Non
- Oui Non
- Oui Non
-

- 11 L'équipe dispose-t-elle d'un tableau récapitulatif de tous les vaccins existants en fonction des maladies ciblées (permettant une substitution éventuelle en cas de rupture de stock) ?
- Oui Non
-

- 12 Vous assurez-vous que ces documents sont facilement accessibles par l'équipe ?
- Oui Non
-

- 13 L'équipe propose-t-elle :
- des cartes actualisées des recommandations vaccinales (www.cespharm.fr)?
 - des carnets de vaccination papier ?
 - des carnets électroniques ?
- Oui Non
- Oui Non
- Oui Non
-

- 14 Disposez-vous d'une enceinte réfrigérée capable de garantir une température comprise entre +2°C et +8°C en tout point de l'enceinte ?
- Oui Non
- Cette enceinte est-elle munie d'un système de contrôle ?
 - Les enregistrements de température comme moyen de preuve en cas de litige sont-ils archivés et consultables ?
- Oui Non
- Oui Non

- 15 Avez-vous mis en place :
- une procédure de contrôle de la chaîne du froid ? Oui Non
 - une procédure de réception prioritaire des produits thermosensibles (vaccins . . .)? Oui Non
-

- 16 L'équipe sait-elle que sa responsabilité est engagée en ce qui concerne la bonne conservation des vaccins depuis leur réception jusqu'à leur délivrance (R5124-36 et R5124-48) ? Oui Non
-

- 17 Délivrez-vous systématiquement le vaccin dans un emballage isotherme ? Oui Non
- Expliquez-vous systématiquement les conditions de bonne conservation ? Oui Non

L'équipe officinale et la vaccination antigrippale

(R5125-33-8)

- 18 Les pharmaciens disposent-ils :
- d'un espace de confidentialité clos accessible depuis l'espace client sans accès aux médicaments ? Oui Non
 - d'équipements adaptés comportant une table ou un bureau, des chaises et/ou un fauteuil pour installer la personne pour l'injection ? Oui Non
 - d'un point d'eau pour le lavage des mains ou de solution hydro-alcoolique ? Oui Non
 - de matériel nécessaire pour l'injection du vaccin et d'une trousse de première urgence ? Oui Non
 - d'un emballage à usage défini pour éliminer les déchets d'activité de soins à risque infectieux produits dans ce cadre ? Oui Non



19 Les pharmaciens ont-ils suivi et validé la formation exigée (DPC) ? Oui Non

20 Le dossier de déclaration de l'activité de vaccination à l'ARS comprend-il les éléments suivants (R5125-33-8 du CSP) :

- le nom et l'adresse de l'officine ? Oui Non
- la liste des pharmaciens (nom, prénom et identifiant) exerçant dans l'officine pouvant vacciner ? Oui Non
- l'attestation sur l'honneur du pharmacien titulaire de conformité au cahier des charges relatif aux conditions techniques à respecter ? Oui Non
- les attestations de formation de l'organisme ou de la structure de formation des pharmaciens souhaitant pratiquer cette activité en l'absence de formation initiale ? Oui Non

21 Les pharmaciens commencent-ils à vacciner dès l'obtention de l'accusé de réception du dossier complet ? Oui Non

22 En cas de modification liée à l'officine ou aux pharmaciens habilités à vacciner, une nouvelle déclaration à l'ARS est-elle effectuée ? Oui Non

– Dans le cas de cessation de l'activité de vaccination, est-elle déclarée à l'ARS ? Oui Non

23 Les pharmaciens ne vaccinent-ils que les personnes majeures ciblées par les recommandations vaccinales en vigueur ? Oui Non



24

Les pharmaciens procèdent-ils à la traçabilité de l'acte vaccinal (R5125-33-9 du CSP):

- transcription dans le carnet de santé, de vaccination, le dossier pharmaceutique ou le dossier médical partagé de la personne vaccinée ?
- inscription des mentions concernant la dénomination du vaccin, la date d'administration, le numéro de lot ?
- en l'absence d'enregistrement sur un carnet de santé ou de vaccination :
 - inscription des mentions sur une attestation ?
 - transmission de cette attestation au médecin traitant avec le consentement de la personne ?
- enregistrement sur un registre manuel du vaccin administré avec la date de l'injection et le numéro de lot, en l'absence d'un enregistrement informatique.

Oui

Non

Oui

Non

Oui

Non

Oui

Non

Oui

Non

L'équipe officinale et le suivi de la vaccination

25

L'équipe est-elle convaincue qu'elle a un rôle à jouer pour améliorer la couverture vaccinale des patients ?

Oui

Non

26

Mettez-vous en place dans le dossier patient un espace (dans la zone message) pour tracer les informations indispensables au suivi de sa vaccination* ?

Oui

Non

27

L'équipe attire-t-elle l'attention du patient ou de son représentant sur la date du prochain rappel ?

Oui

Non

28

L'équipe vérifie-t-elle que la prescription ne comporte pas de contre-indication ?

Oui

Non

29 Les éventuels effets secondaires liés à la vaccination rapportés par le patient font-ils l'objet d'une déclaration auprès du centre de pharmacovigilance ? Oui Non

30 Lors notamment d'une campagne vaccinale, l'équipe interroge-t-elle ses patients sur leur statut vaccinal ? Oui Non

31 Une vitrine informative sur la vaccination est-elle mise en place à cette occasion ? Oui Non

32 L'équipe informe-t-elle son patient de la possibilité de rattrapage en cas d'oubli d'une vaccination ou d'un rappel ? Oui Non

33 Dans le cas d'un soin de premier secours, l'équipe interroge-t-elle systématiquement la personne sur sa vaccination antitétanique ? Oui Non

– Dans le cas où celle-ci n'est pas à jour, lui recommande-t-elle de prendre contact avec son médecin ? Oui Non

34 L'équipe informe-t-elle les patients qui voyagent de la nécessité d'effectuer les vaccinations indispensables en fonction de leur destination et des délais nécessaires à leur efficacité ? Oui Non

– Dispose-t-elle des adresses des centres de vaccination pour les orienter ? Oui Non

35 Recommandez-vous à vos patients un site sur les vaccins et la vaccination ? Oui Non

36 À la délivrance d'un vaccin, proposez-vous au patient de créer son dossier pharmaceutique ou de créer ou mettre à jour un carnet vaccinal électronique afin d'avoir une trace des vaccins réalisés et d'avoir des alertes pour les prochains rappels ? Oui Non

*** Exemple**

| Nom du vaccin | Date de la primo-vaccination | Date prévisionnelle du rappel | Date du ou des rappels |
|---------------|------------------------------|-------------------------------|------------------------|
| | | | |
| | | | |

Santé publique France : www.santepubliquefrance.fr/

Le site santé du Ministère des Affaires Sociales et de la Santé :

- <https://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/vaccination/calendrier-vaccinal>
- https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/calendrier_vaccinal_mars_2019.pdf
- vaccination-info-service.fr

Ameli.fr : la vaccination pour les enfants et les adultes

Ordre National des Pharmaciens : vaccination à l'officine

Cespharm : www.cespharm.fr

- Les nouveautés du calendrier vaccinal 2019
- Carnet de vaccination des adolescents et adultes
- Conseil aux voyageurs . . .

[http://www.cespharm.fr/fr/Prevention-sante/Catalogue/\(theme\)/122/](http://www.cespharm.fr/fr/Prevention-sante/Catalogue/(theme)/122/)

CHU de Bordeaux : Santé-Voyages- conseils aux voyageurs

Académie de Pharmacie

Recommandations : « La vaccination : un acte individuel pour un bénéfice collectif » : octobre 2012

Mesvaccins : création d'un carnet de vaccination électronique et informations sur les vaccinations en fonction des pays : <https://www.mesvaccins.net/>

Les textes sur la vaccination antigrippale :

- Décret n°2019-357 relatif à la vaccination par les pharmaciens d'officine
- Arrêté du 23 avril 2019 fixant la liste et les conditions que les pharmaciens d'officine peuvent effectuer et donnant lieu à la tarification d'honoraire
- Arrêté du 23 avril 2019 fixant le cahier des charges relatif aux conditions techniques à respecter pour exercer l'activité de vaccination et les objectifs pédagogiques de la formation à suivre par les pharmaciens d'officine
- Arrêté du 23 avril 2019 fixant la liste des vaccinations que les pharmaciens d'officine peuvent effectuer en application du 9° de l'article L5125-1-1A du Code de la Santé Publique